



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	12 ^{ème}
Nom de site		Numéro	T16720
Adresse du site	31bis Boulevard Diderot	Hauteur	R + 7 (25 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Hôtel
Type d'installation	Ajout de la fréquence 700MHz sur un site 2G/3G/4G.		
Complément d'info	Free présent (90/220/340°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	25/02/2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	20/02/2019
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	22/04/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement de la fréquence (ajout 700 MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et léger changement d'azimut 340° => 0°. Le 220° reste inchangé.		
Distance des ouvrants	9 m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	Entre 4° et 10°
Estimation	0° < 5V/m ; 280° < 4V/m	Vis-à-vis (25m)	R+7 (0°)
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer l'antenne tube bi-secteurs quadribandes par une antenne tube hexabandes bi-secteurs.		
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés au pied des antennes. Ces coffrets seront invisibles depuis la rue.		
Hauteur antennes/sol	27.17m		

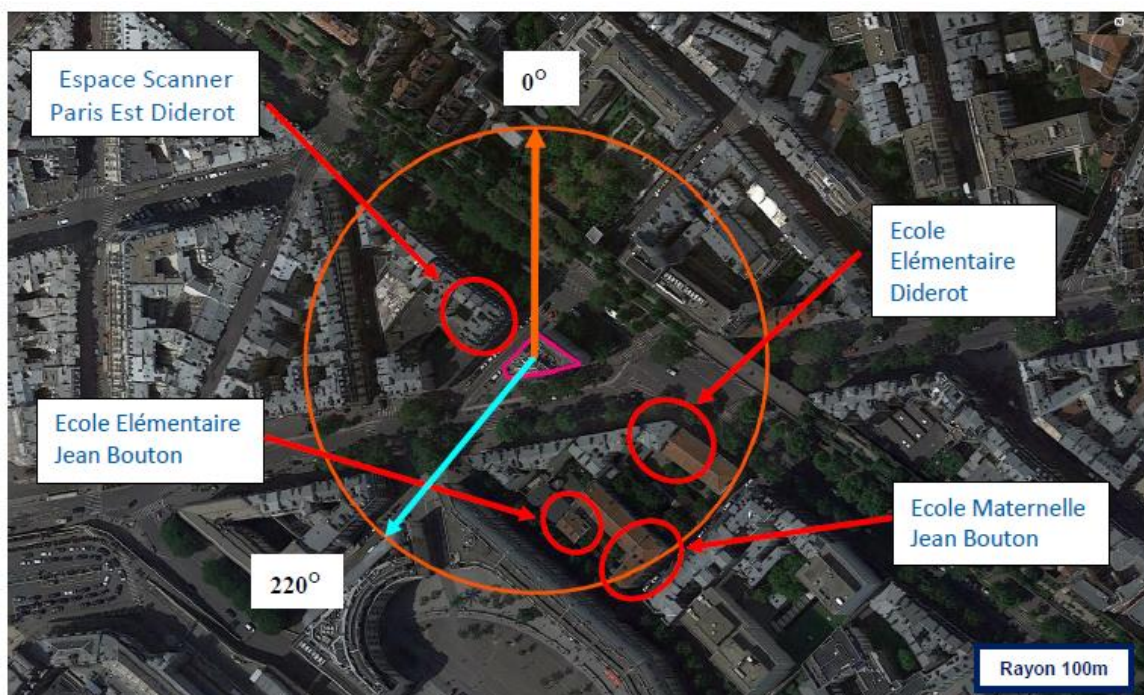
Date :

Conformité du dossier

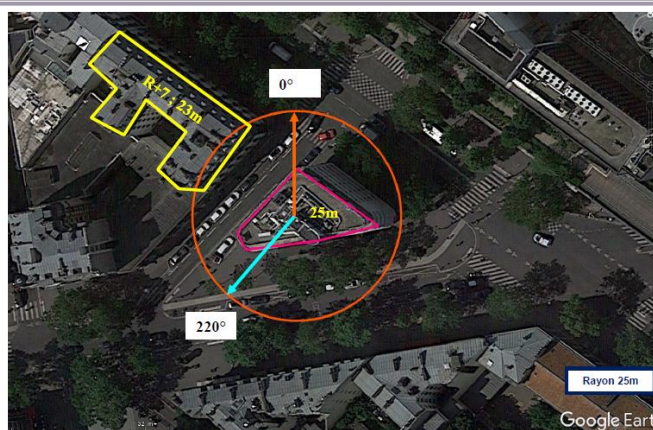
Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche (m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole Élémentaire Diderot	40 boulevard Diderot 75012 PARIS	R+3	Non	57m	Inférieur à 1 V/m
Ecole Élémentaire Jean Bouton	5 rue Jean Bouton 75012 Paris	R+2	Non	77m	Inférieur à 1 V/m
Espace Scanner Paris Est Diderot	15 rue Hector Malot 75012 Paris	R+1	Oui	26m	Inférieur à 1 V/m
Ecole Maternelle Jean Bouton	7 rue Jean Bouton 75012 Paris	R+2	Non	98m	Inférieur à 1 V/m



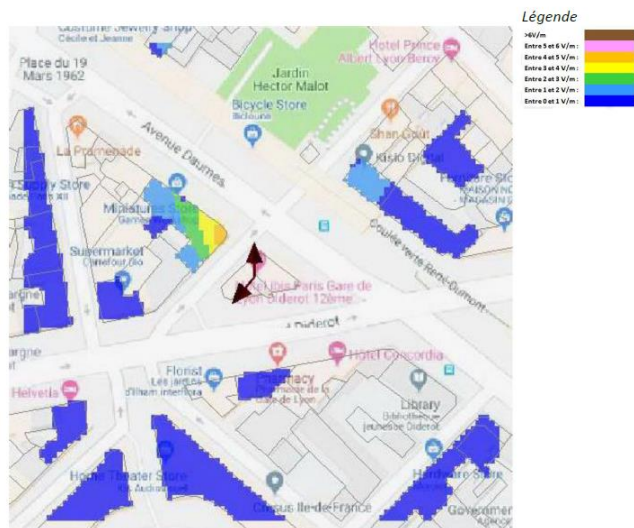
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

a. Azimut 0°

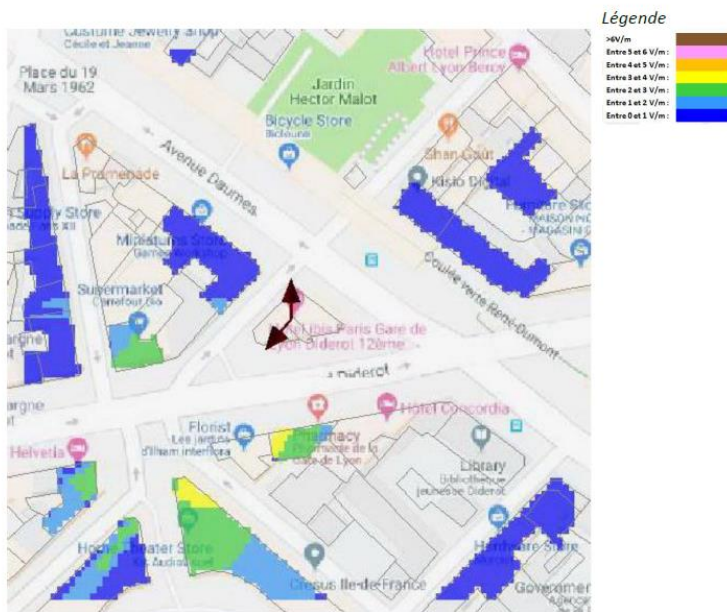
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m.
La hauteur correspondante est de 22,5 m.



SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimut 220°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m.
La hauteur correspondante est de 22,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 220°
Niveau maximal	entre 4-5 V/m	entre 3-4 V/m
Hauteur	22,5 m	22,5 m

Les niveaux calculés dans Les EPs, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté :



Pas de changement de l'état visuel

Etat projeté :



Pas de changement de l'état visuel



Vue des Azimuts

